Image not found or type unknown

Donation de mon bien à mon fils

Par **lucasmalika**, le **13/11/2008** à **13:23**

je me suis installée dans la région de l'indre en juillet 2007. j'ai acheté une maison. et depuis juin 2008, je travaille à temps complet pour un salaire net de 1 200 €. j'ai un revenu qui ne suffit pas à payer toutes mes charges... et étant propriétaire, je n'ai le droit qu'à 106 € d'APL par mois alors que je suis seule à elever mon enfant de 5 ans.

ma question est simple : y a t il un moyen de donner ma maison (don de mon vivant) à mon fils (5 ans), qui lui meme me l'a louerai pour le montant de mon pret mensuel soit 540 €... ce qui me ferai devenir locataire et non plus propriétaire... et donc mes droits seront bien évidemment plus elevé afin que je puisse payer toutes les factures... car a l'heure d'aujourd'hui être proprio est une "tarre"

merci pour votre réponse

cordialement

Mme S

Par **jeetendra**, le **13/11/2008** à **16:24**

bonjour, [fluo]ce que vous demandez est tout simplement impossible[/fluo], votre fils est mineur, incapable juridiquement, ça ne marchera pas, cordialement

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés